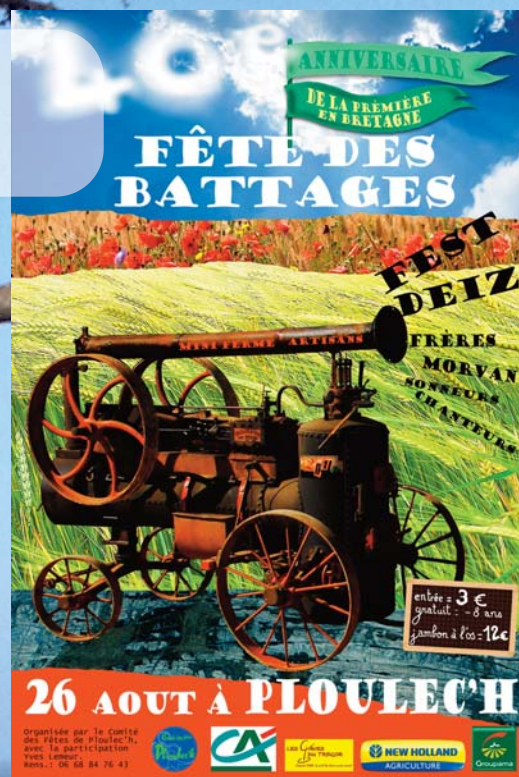


PLOULEC'H *Mag*



**FÊTE DES BATTAGES :
RENDEZ-VOUS LE 26 AOÛT**



**FÊTE DE L'ESTUAIRE :
LE YAUDET ILLUMINE LE 21 JUILLET**



SOMMAIRE

EDITO p 3

EAU p 4-5

SANTE p 6

ENFANCE / JEUNESSE p 7

LANNION TRÉGOR AGGLO p 8

ENVIRONNEMENT p 9-11

VIE ASSOCIATIVE p 12-14

- Fêtes en vue
- Cyclos
- ESP Basket
- Comité de jumelage
- ASPP
- Awel Mor
- Tennis

CONSEILS MUNICIPAUX p 15-16

EN BREF P 17

ÇA S'EST PASSÉ À PLOULEC'H P 18

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier certifié PEFC.



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tél. : 02.96.46.10.00

Fax : 02.96.37.14.50

E-Mail : mairieploulech@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-ploulech.fr

Du 1^{er} Septembre au 30 Juin

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30

Vendredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Samedi 9 H 00 - 12 H 00

Du 1^{er} Juillet au 31 Août

Lundi, Mercredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30

Mardi, Jeudi 8 H 30 - 12 H 00 (fermée l'après-midi)

Vendredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Fermée le Samedi

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire : Michel DEVALLAN

sur rendez-vous le jeudi, le vendredi et le samedi matin

Adjoints :

1^{er} adjoint : Emile LE QUEMENT urbanisme & bâtiments communaux
Sur rendez-vous

2^{ème} adjointe : Joëlle BOLLORÉ affaires scolaires & jeunesse
Sur rendez-vous

3^{ème} adjoint : Jean ROUXEL aménagement & développement durable
Sur rendez-vous

4^{ème} adjointe : Emmanuelle CORNIC affaires sociales
Sur rendez-vous

5^{ème} adjointe : Martine LETELLIER vie associative & sports
Sur rendez-vous

Revue d'information municipale

Directeur de publication : Michel DEVALLAN

ont participé à ce numéro : Michel DEVALLAN, Martine LETELLIER, Emmanuelle CORNIC, Jean ROUXEL, Jean-Luc LE RHUN.

Elaboration et mise en page : Nadège PORRET

Impression : Publi Trégor

Photo de couverture : Mairie

Pour le prochain bulletin, pensez à déposer vos articles (format WORD) et photos (format JPEG) par internet à l'adresse suivante infocom-mairieploulech@wanadoo.fr ou en apportant une clef USB en mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Michel DEVALLAN



Emile LE QUEMENT



Joëlle BOLLORE



Jean ROUXEL



Emmanuelle CORNIC



Martine LETELLIER



Remy POMMELLEC



Michel FIZANNE



Pierre CORNILLAT



Gilles LE BRUN



Gérald CUZIAT



Jean-Michel BOETE



Jean-Jacques ABGRALL



Jean-Luc LE RHUN



Gilbert LE BOT

ÉDITO



Le changement n'attend pas !

Il se veut plus agréable, d'une meilleure lecture, sans conteste plus clair et aussi plus proche de vous, de vos préoccupations. Je veux parler, évidemment, du Ploulec'h Mag que vous allez feuilleter. J'espère qu'en découvrant le nouveau concept de maquette de votre magazine d'informations, vous prendrez plaisir à le lire". En changeant les couleurs du temps, les couleurs du monde", on redonne espoir et confiance. L'été est justement la saison de la détente et pour toutes celles et ceux qui ne peuvent pas partir, sachez qu'à Ploulec'h vous trouverez de quoi vous occuper et vous distraire.

La commune proposera à tout public des balades estivales à la découverte de notre patrimoine et organisera à la salle des fêtes une exposition artistique des plus originale.

Comme vous le savez, les associations ne partent pas en vacances et je voudrais les remercier pour le travail qu'elles réalisent. A Ploulec'h le tissu associatif est très actif. Nous avons eu l'occasion de nous en rendre compte lors des finales fédérales nationales de foot-ball vétérans organisées à Lannion, de main de maître, par le club des vétérans de Ploulec'h. Je veux aussi remercier la ville de Lannion qui, en mettant à disposition leurs installations, a rendu possible cette manifestation.

Cet été, entre Terre et Mer, entre la fête des battages et la fête de l'estuaire qui se conclura en apothéose par un feu d'artifice", les bénévoles, par leur motivation et leur ténacité, participeront à assurer une fois de plus la promotion de la commune en lui donnant une image forte et dynamique.

Si Ploulec'h a tout pour plaire, l'atout coeur de Ploulec'h ce sont ces associations sur qui reposent la réussite et la cohésion sociale. Accompagner les projets, provoquer les rencontres pour rassembler, voilà notre but car investir dans la vie associative comme dans la culture, c'est investir aujourd'hui dans l'avenir du citoyen de demain.

C'est ce message d'encouragement que je tenais à vous livrer car je songe déjà à la rentrée et aux chantiers qui nous attendent. A nous de changer le sens où tournera la ronde, et l'eau d'une larme, et tout l'océan qui gronde...

En attendant bonnes vacances à tous !

Michel DEVALLAN,
Maire de PLOULEC'H

Le captage de Woas Wen qui a alimenté en eau potable les deux communes de Ploulec'h et de Trédrez-Locquémeau pendant de nombreuses années n'est plus exploité depuis 2003.

Le constat :

En effet, depuis cette date, les services de l'Etat ont imposé sa fermeture essentiellement en raison d'une pollution aux pesticides. Deux polluants étaient concernés :

le diuron désherbant utilisé en viticulture mais aussi présent dans ceux dédiés aux particuliers et le déséthylatrazine, produit de dégradation de l'atrazine, désherbant maïs.

En outre, le taux de nitrates observé depuis plusieurs années flirtait avec la limite maximale admissible dans l'eau potable, à savoir 50 mg/l.

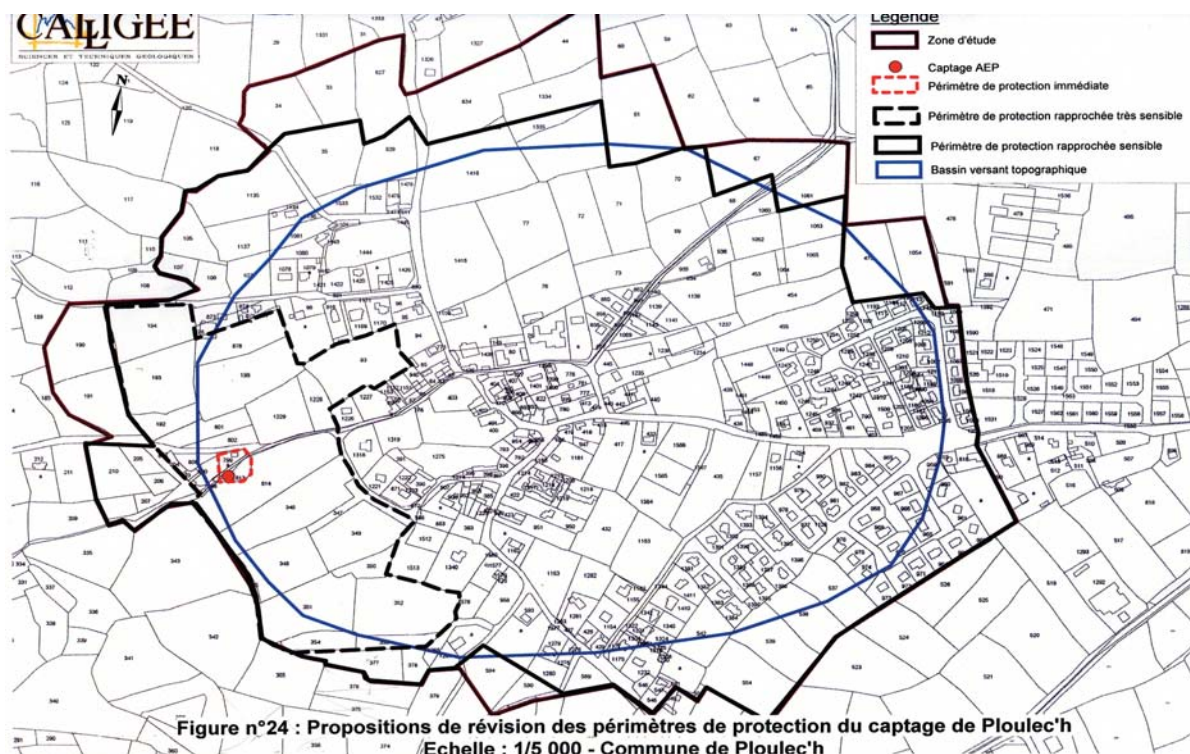
Aujourd'hui, la situation a peu évolué et ce n'est pas surprenant puisqu'aucune mesure visant à corriger ces dérives n'a été engagée. Cependant, le captage fait toujours l'objet d'un suivi régulier par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de l'AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne). Les résultats d'analyse de ces deux entités démontrent la permanence des mêmes maux. Une toute récente analyse de l'AELB par exemple fait état d'un taux de déséthylatrazine de 0,38 µg/l alors que la limite maximale admissible est de 0,1 µg/l.

La poursuite de l'utilisation de stocks d'atrazine pour désherber le maïs paraît peu probable dans la mesure où les risques encourus par des utilisateurs potentiels sont énormes tant sur le plan pénal que financier. Il pourrait donc s'agir d'une rémanence du produit dans le sol !

Sur le plan nitrates, peu d'évolution, le dernier taux relevé par l'AELB étant de 46,3 mg/l donc proche du seuil de tolérance.

Quelle décision prendre ?

Après l'échec de la recherche d'une ressource en eau profonde initiée par le précédent comité syndical et dont il a déjà été fait état dans les colonnes du bulletin municipal, l'actuel comité syndical s'est interrogé sur le devenir de Woas Wen. Afin d'avoir en mains des éléments objectifs de décision, une étude technico-économique a été confiée à un cabinet externe. Les résultats de cette étude ont été restitués lors de la réunion syndicale du 27/02/2012. Une commission chargée d'examiner ce rapport en profondeur a été constituée et ses conclusions ont été exprimées lors de la réunion syndicale du 31/05/2012.



Compte tenu de la qualité actuelle de la ressource et des moyens à mettre en place pour qu'elle soit distribuable, le comité syndical a jugé non opportun sa remise en exploitation pour de multiples raisons :

1- Le prix du m³ d'eau produit augmenterait dans un rapport variant de 30% à 60 % en fonction de la solution technique par rapport à celui qui est aujourd'hui payé aux fournisseurs (Lannion et le Syndicat de la Baie).

2- Quelle que soit la solution technique retenue parmi les deux proposées, elle aboutirait à une complexification du réseau : filière de traitement et création d'une conduite de refoulement entre Woas Wen et le réservoir du bourg, seule solution permettant d'abaisser le taux de nitrates par dilution avec l'eau en provenance de Lannion.

3- Les études ont été basées sur la valeur cible d'une eau à 40 mg/l de nitrate alors que la moyenne actuelle de l'eau distribuée est de 28 mg/l.

Néanmoins, en accord avec l'engagement que les élus de Ploulec'h tout particulièrement avaient pris lors de la dernière campagne pour les municipales, il a été décidé de se donner les moyens de faire en sorte que cette ressource redevienne exploitable à terme. A noter que les élus de Trédrez-Locquémeau présents à la dernière réunion syndicale plus un absent excusé ont aussi une volonté similaire. La volonté politique est donc bien là. Sera-t-elle suffisante ?

Des mesures incontournables :

Préalablement à l'étude évoquée plus haut, d'autres avis ont également été exprimés notamment par un hydrogéologue sollicité par le précédent comité syndical suite à la fermeture

imposée de Woas Wen. Cet expert a dressé une liste de mesures incontournables à appliquer pour récupérer la ressource. Le cabinet en charge de l'étude technico-économique va dans un sens rigoureusement identique et indique :

Cette opération ne pourrait par conséquent se justifier que par une baisse complémentaire des teneurs en nitrates dans les eaux de WOAS WEN, qui ne peut s'obtenir que par des mesures de protection de la ressource opposables par la révision et la mise en place des périmètres de protection.

Il serait trop long de détailler ici l'ensemble des mesures. Ce qui émerge par contre de tous les avis externes, c'est l'impérieuse nécessité de protéger. Protéger ! Pourquoi en sommes-nous arrivés à cette obligation, à devoir protéger des îlots de territoire simplement pour continuer à disposer d'un élément indispensable à la vie : l'eau ? Bonne question ! Les limites de nos techniques, aussi sophistiquées soient-elles, sont patentes et les effets de bord bien tangibles.

Protéger le captage de Woas Wen ne sera pas chose aisée car sa zone d'alimentation s'étend principalement sur une aire très fortement urbanisée : le bourg et ses lotissements périphériques. La solution au problème ne réside donc pas uniquement dans des mesures agro-environnementales.

Notre conviction profonde est que la volonté politique - bien qu'elle soit nécessaire - ne sera pas suffisante pour aboutir. Une implication forte de la population de Ploulec'h et tout particulièrement celle du bourg et également des exploitants agricoles s'avère indispensable. Aussi, afin de bien poser l'ensemble de la problématique, les élus vous convieront à une réunion publique fin septembre/début octobre, réunion au cours de laquelle seront exposés les points essentiels des différentes études et les mesures susceptibles de garantir la remise en exploitation de Woas Wen dans le futur. Nous prendrons, vous prendrez cette décision pour vos enfants.

Qualité des eaux de baignade :

L'attachement des habitants de Ploulec'h aux plages de la Baie de la Vierge et de Pont Roux est fort :

Comme plus d'une centaine de sites de baignade en eau de mer dans les Côtes d'Armor, la commune de Ploulec'h fait l'objet d'un contrôle sanitaire de ses eaux de baignades, ceci afin d'y détecter l'éventuelle présence de germes pathogènes indicateurs d'une pollution aux causes multiples (déversement d'eaux usées dans le milieu naturel ou fuites des réseaux d'assainissement collectif, effluents d'élevage,...)

Le rapport 2011 qui vient d'être publié fait état d'une amélioration de la qualité de l'eau puisque la commune de Ploulec'h est désormais classée en catégorie B (qualité moyenne) pour ses plages de la Baie de la Vierge. Néanmoins, la directive cadre sur l'eau (D.C.E.) a fixé un objectif de retour à un

bon état écologique des eaux pour 2015 avec des contraintes plus fortes. Le "bon état" correspond à une eau qui permet une vie animale et végétale riche et variée, exempte de produits toxiques, et disponibles en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages.

Cette directive nous impose des améliorations. De nouvelles modalités de classement seront applicables en 2013, avec l'obligation d'atteindre un niveau de qualité de l'eau au moins "suffisant" pour 2015 sur toutes les zones de baignade. Lorsqu'une plage présentera une qualité insuffisante pendant cinq années consécutives, elle sera interdite à la baignade.

La problématique est gérée dans son ensemble par Lannion Trégor Agglomération. Un cabinet a été chargé de dé-

terminer l'origine des causes de pollution et d'élaborer un plan d'action visant à corriger les écarts.



CABINET INFIRMIER : *deux nouvelles infirmières s'installent à Ploulec'h*

A 56 ans, Marguerite BRESSON, infirmière Diplômée d'Etat, ouvre son cabinet d'infirmière libérale dans l'ancienne maison médicale située 4 route de Kerissy, et ce à compter du 17 août 2012.

Après une expérience professionnelle au centre hospitalier de Saint-Brieuc, elle s'associe en cabinet libéral pendant 15 ans en Loire Atlantique. Au sein de son cabinet, elle travaille en réseau avec les centres hospitaliers privés et publics de Nantes et Saint-Nazaire dans la poursuite des traitements par chimiothérapie à domicile et des soins palliatifs. Aujourd'hui, elle se rapproche de sa famille et de sa terre d'origine.

A compter du 1^{er} octobre, elle sera rejointe par Anne Quéré, 32 ans, infirmière Diplômée d'Etat depuis 2003. Anne a vécu et grandi dans la commune de Ploulec'h, jusqu'à son départ à Paris pour effectuer ses études. Après 4 années passées à l'hôpital Bichat/Claude-Bernard au sein du service d'accueil et d'urgences, ainsi que celui des greffés pulmonaires, elle décide de revenir à ses racines. Suite à une mutation obtenue en 2007, elle travaille actuellement au Centre Hospitalier de Lan-nion dans le service de Médecine Diabétologie.

Ensemble, Anne et Marguerite souhaitent travailler au domicile des patients pour optimiser leur santé, leur confort, et parfaire la demande de soins et d'accompagnement global des habitants de Ploulec'h et de ses alentours.

Pour les joindre vous pouvez téléphoner au 06 85 75 71 96



Marguerite BRESSON (gauche) et Anne QUERE (droite)

TARIFS SOCIAUX EN GAZ ET ELECTRICITÉ

Depuis le 01/01/2012, vous pouvez bénéficier de réductions sur vos abonnements et consommations d'électricité et de gaz, accordées automatiquement sous conditions de ressources modestes.

Le plafond est de :

- 7771 €/an (647 €/mois) pour une personne seule
 - 11657 €/an (971€/mois) pour un couple
 - 15984 €/an (1332€/mois) pour un couple et 2 enfants
- Le Tarif de Première Nécessité (TPN) vous permet d'avoir une réduction sur votre abonnement EDF ainsi que sur les 100 premiers kWh consommés chaque mois.

Cette réduction peut aller de 40% à 60% en fonction de

la composition de votre foyer. Elle peut représenter jusqu'à 140 € TTC par an.

Le tarif spécial de solidarité permet une déduction forfaitaire imputée sur la facture, pour les personnes qui détiennent un contrat individuel de fourniture de gaz naturel ou un versement forfaitaire sous forme de chèque, pour les personnes qui détiennent un contrat collectif de fourniture de gaz naturel.

A partir du moment où les conditions de ressources sont remplies, ces tarifs sociaux sont accordés automatiquement. Auparavant, il fallait faire soi-même la demande auprès du fournisseur.

SIVU ENFANCE JEUNESSE AOD AR BRUG : pour faire le plein d'activités

L'équipe du SIVU enfance jeunesse Aod Ar Brug qui regroupe les communes de Ploulec'h, Ploumilliau, Plouzélambre, St Michel en Grève et Trédrez-Locquémeau propose un centre de loisirs qui accueille les enfants de 3 à 12 ans, un point jeunes pour les ados de 12 à 17 ans et des ateliers hebdomadaires tout au long de l'année scolaire (théâtre, gym, atelier graphisme)



Où ?

Le centre de loisirs des 3-6 ans (maternelle) est situé à Locquémeau.

Le centre de loisirs des 7-12 ans (primaire) se trouve à Ploumilliau à la Maison pour tous.

Le point jeunes est situé dans l'ancienne garderie de l'école de Ploumilliau. Cet espace convivial destiné aux plus grands (12-17 ans) est équipé d'un coin informatique et d'un espace pour les activités manuelles.

Les ateliers hebdomadaires sont répartis en fonction des activités à Ploulec'h, Ploumilliau ou Trédrez-Locquémeau.

Quand ?

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis des semaines d'école ainsi que pendant les petites et grandes vacances. Le point jeunes est ouvert : pendant l'année scolaire le vendredi (de 17h à 20h) et le samedi (de 14h à 18h), et pendant les vacances, le mardi et jeudi après-midi (de 14h à 18h).

Contact :

**Maison Pour Tous -
Rue Anatole Le Braz
22300 Ploumilliau**

02.96.35.32.92 / 06.60.25.48.55

courriel : sivu.ploumilliau@wanadoo.fr

site web : www.sivuaodarbrug.fr

LES JEUX TRADITIONNELS BRETONS À L'ÉCOLE

Sous un magnifique soleil printanier, les élèves de CP et de CE1 ont pu s'initier aux jeux traditionnels bretons lors de deux séances de découverte, grâce notamment à l'association Ti Ar Gouren de Berrien et à son représentant Jacques Le Goff, ainsi qu'à l'amicale laïque de l'école qui en a assuré le financement.

Pour se faire, les allées de boules jouxtant l'école ont été investies par les enfants pour leur plus grand plaisir, où ils ont pu s'essayer aux jeux de quilles, jeux de boules et de palets.



MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



La construction de la MDEFP, située au 1 rue du Muguet à Ker Uhel sous maîtrise d'ouvrage de LTA, permet de regrouper en un même lieu l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi et de la formation professionnelle.

Ce nouveau bâtiment BBC de 2 200 m² offre un vaste espace lumineux destiné à l'accueil du public, un ensemble de bureaux, un amphithéâtre et des salles de réunions équipées.

A noter que la performance énergétique du bâtiment et la mutualisation des charges de fonctionnement permettront de réaliser des économies de charges.

LES LOCATAIRES

Aujourd'hui les clés sont donc remises officiellement aux locataires qui viennent d'emménager :

Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Trégor Goëlo, Pôle Emploi, Mission Locale, Ohé Prométhée, CIBC, CNAM, BGE et Le Service Formation du Conseil Régional.

- L'association MDEFP du Trégor-Goëlo est spécialisée en ingénierie emploi et formation territoriale, elle animera la MDEFP.

- Le Pôle Emploi est spécialisé dans l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi et le versement des allocations aux demandeurs d'emploi indemnisés.

- La Mission Locale Ouest Côtes d'Armor intervient au-

près des jeunes de 16 à 25 ans en matière d'information dans tous les domaines, d'orientation, de formation professionnelle, de qualification, de recherche d'emploi, de création d'entreprises mais aussi dans les différents domaines de la vie quotidienne.

- Cap Emploi, organisme gestionnaire de Ohé Prométhée Côtes d'Armor, est spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des personnes travailleurs handicapés.

- Le CIBC (Centre interinstitutionnel de bilans de compétences) est spécialisé dans l'accompagnement vers l'emploi, la validation des acquis de l'expérience, l'orientation des jeunes, le conseil en RH, le bilan de compétences.

- Le CNAM est spécialisé dans l'accompagnement des adultes qui souhaitent évoluer dans leur vie professionnelle en suivant une formation.

- La Boutique de Gestion, BGE, est un réseau national de conseil et formation en création d'entreprises.

- Le service Emploi du Conseil Régional de Bretagne est spécialisé dans l'animation du réseau des MDEFP et des formations.

Plus de 65 personnes travaillent au sein de la MDEFP de Lannion.

MONTANT DE L'OPERATION

Le budget total de l'opération s'élève à 4 070 000 euros HT, et les subventions sont les suivantes : Etat : 1 129 869 €, Conseil Général : 263 175 € et Conseil Régional : 97 722,08 €.

Le reste étant pris en charge par Lannion-Trégor Agglomération : 2 579 234 euros.

Inauguration officielle en septembre



- ▶ Côte Sauvage de Granit Rose
- ▶ Baie de Lannion
- ▶ La Lieue de Grève

les lieux de location...

- ▶ dans les offices de tourisme
- ▶ dans les campings municipaux
- ▶ chez nos partenaires

location

de vélos à assistance électrique

5€ la journée

3€ la demi-journée

DOSSIER DÉVELOPPEMENT DURABLE



Jean ROUXEL, adjoint au développement durable, vous propose une lecture des actions menées à Ploulec'h

Abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires :

Initiée avant l'arrivée de l'actuelle équipe municipale, cette opération a été poursuivie et complétée par le désherbage manuel à la binette ou par choc thermique.

Pourquoi cette méthode suscite-t-elle quelques réactions d'incompréhension ?

Certes, elle ne constitue pas une panacée - nous en sommes bien conscients - mais une alternative qui, si elle est bien conduite, prend sa place dans un ensemble de méthodes qui permettent de cesser d'empoisonner notre environnement par épandage de substances nocives qui se retrouvent dans les eaux souterraines. Voir à ce propos l'article relatif à Woas Wen dans ce même bulletin.

La commune de Ploulec'h a reçu le trophée "Zéro phyto" lors du 10^e carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes en 2009.

A ce titre, et surtout par intime conviction, les méthodes utilisées ne changeront pas sous ce mandat. A nous tous de porter un regard différent sur notre environnement qui ne peut se limiter à des étendues de béton et de bitume ! Sincèrement, quel est le plus laid ? Un trottoir avec quelques pissenlits ou une entrée de propriété à l'herbe totalement "brûlée" par du désherbant ?

Brûlage des déchets verts :

Pour répondre à la demande de nombreux habitants de la commune, un arrêté réglementant le brûlage des déchets a été pris par le maire. En effet, ces pratiques d'élimination des déchets, notamment les déchets verts (pelouse, taille de haies,...) occasionnent une gêne certaine pour le voisinage et peuvent à l'extrême provoquer des intoxications.

Vous pouvez demander un exemplaire complet de l'arrêté municipal en mairie, et dans le bulletin N° 49 page 9, toutes les dispositions y sont résumées.

Tout n'est pas interdit :

Le brûlage des déchets secs est en effet autorisé, mais uniquement :

- du 1^{er} septembre au 30 juin
- s'il ne gêne pas le voisinage et les usagers des axes routiers
- s'il n'est pas trop proche d'une forêt
- si toutes les mesures de sécurité sont prises pour maîtriser le feu

L'objectif premier de cette mesure est de privilégier la valorisation des déchets par compostage, cette méthode qui permet de réduire considérablement leur volume sans aucune pollution a l'avantage de produire un compost utilisable dans le jardin, qu'il soit d'agrément ou potager. Et puis, pour des quantités trop conséquentes, la déchetterie de Christ ouverte chaque jour (sauf jeudi et dimanche) offre une alternative possible.



Politique énergétique :

Convaincus que la problématique de l'énergie sera l'un des enjeux majeurs d'un futur proche, cette thématique est au cœur de tous les projets conduits par l'équipe municipale.

Donnée centrale lors de la **rénovation de l'ancienne école** de Ploulec'h, elle le sera également pour la **construction de la future salle multifonctions** dont nous voulons qu'elle soit exemplaire en la matière. Pas uniquement parce que c'est dans l'air du temps mais là encore par **conviction** et aussi avec le souci de **limiter** autant que faire se peut **les frais de fonctionnement** de cette structure, **frais dont les contribuables** de Ploulec'h devront s'acquitter.

Un bilan annuel des consommations :

Chaque année, **un bilan des consommations** communales toutes énergies confondues est dressé par l'économiste de flux de Lannion Trégor Agglomération. Il met en exergue les **principaux postes consommateurs d'énergie**.

Deux ensembles émergent : l'école en tout premier lieu et la mairie.

Que faire ? Une solution rationnelle consiste à s'appuyer sur le tryptique prôné par l'association Négawatt (<http://www.negawatt.org>) : sobriété, efficacité, énergies renouvelables.

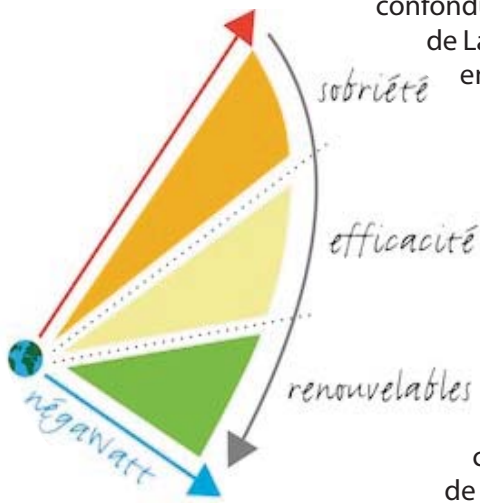
La configuration de l'école construite dans les années 1970 pose de multiples problèmes : bâtiments disjoints, menuiseries non étanches, double-vitrage aux faibles performances, mise en œuvre de l'isolation parfois déplorable.

En 2012, conformément à la méthodologie Négawatt, nous allons **repandre l'isolation de deux salles de classe** de l'école maternelle et **abaisser les plafonds** (sobriété). Puis nous réaliserons **la dissociation des circuits chauffant** les différentes parties de l'école (efficacité). Actuellement un seul départ pour quatre zones et par conséquent des difficultés de régulation. Enfin, nous réfléchissons **au remplacement de la chaudière actuelle au fioul par une chaudière bois** (énergies renouvelables).

La filière bois représente un potentiel considérable sous-exploité aujourd'hui.

Nous avons en effet la chance sur notre commune d'avoir **un bocage préservé** et le PLU entérinera sa conservation. Ce n'est pas synonyme d'interdiction de l'exploiter, bien au contraire. Notre objectif est de **valoriser en accord avec les propriétaires** de façon à **conforter une filière** s'inscrivant totalement dans une logique de développement durable et que ne pourrissent pas sur le terrain des monceaux de branchages qu'il serait aisé de **transformer en plaquettes** utilisables dans **des chaudières bois**.

En matière d'économies d'énergies, le **comportement individuel** est l'élément central. Aussi une **opération de sensibilisation** devrait voir le jour à la rentrée à destination des enfants de l'école sous l'égide de LTA. Condition incontournable de la réussite de cette action : l'implication forte du corps enseignant local.



Embellissement de la commune

Il n'aura échappé à personne que sur ce plan, les employés communaux ont, par des initiatives qui méritent d'être soulignées, contribué à changer la physionomie de Ploulec'h.

La richesse des mélanges de couleurs dans les parterres de l'entrée de bourg, de la mairie, les **tressages réalisés dans différents quartiers** (remarqués par le jury départemental), **la mise en valeur d'objets** abandonnés (bateau, charrettes), **le fleurissement des pieds de mur**, l'aménagement du **jardin derrière la mairie**, autant d'éléments qui contribuent à **embellir le cadre de vie** que nous habitons au quotidien.

Ces efforts ont été récompensés en 2011 par un classement 2^{ème} ex aequo au concours départemental de villes et villages fleuris dans la 3^{ème} catégorie de 1000 à 2000 habitants.



Le conseil de Vincent le jardinier

Vous êtes nombreux à demander des conseils concernant les bordures.

« Pour un tressage réussi, j'utilise des tiges bien droites de chataigniers fraîchement coupées que je tresse entre des piquets en bois plantés en terre et espacés d'environ 50 cm. Pour que le tressage soit bien maintenu, je cloue la dernière tige aux piquets. C'est une technique ancienne qui est très appréciée ».

Projet d'aménagement du site de Pont-Roux :

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (2006) a instauré un nouveau classement des cours d'eau et interdit tout nouvel ouvrage faisant obstacle à leur continuité écologique. En outre, elle oblige les propriétaires de structures ne respectant pas ce principe à les aménager. Cette législation a été complétée en 2009 par le plan "anguille" et par le Grenelle de l'Environnement instituant les trames vertes et bleues.

L'ouvrage de Pont Roux sur le Yaudet est concerné par l'ensemble de cette réglementation. En effet, le busage réalisé en aval du pont constitue un obstacle infranchissable (particulièrement du fait de la pente) pour les poissons migrateurs, essentiellement l'anguille, mais aussi les salmonidés.

La responsabilité de la restauration de la continuité écolo-

gique sur cet ouvrage incombe aux communes de Ploulec'h et de Ploumilliau.

Sous maîtrise d'ouvrage du Comité de Bassin Versant de la Lieu de Grève, le financement en sera essentiellement assuré par des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Général et Régional, du FEDER, les communes de Ploulec'h et de Ploumilliau n'ayant à participer que pour un montant de 1000 € chacune (coût total prévisionnel 116.000 €).

Le site de Pont Roux est un site particulièrement attractif et sa population est attentive aux opérations menées localement. C'est pourquoi, les élus impliqués dans ce projet ont insisté sur l'importance des

actions de communication dont **la réunion publique du 10 juillet à la salle polyvalente.**



Alimentation bio au restaurant scolaire

Pionnière dans la région, la commune de Ploulec'h a fait depuis de nombreux émules. A tel point qu'un groupement d'achat à été constitué avec des collectivités voisines dont Lannion.

Après avoir débuté prudemment en introduisant des œufs, du lait, des fruits et des légumes issus de productions biologiques locales, puis de l'épicerie (pâtes, riz,..) la démarche a été complétée par l'achat de viande.

Ainsi la quasi-totalité du contenu des assiettes des enfants fréquentant la cantine scolaire est maintenant bio. Une pièce manquante dans le puzzle : le pain. Cette denrée est pourtant parmi les plus faciles à approvisionner. Aussi la volonté de franchir ce dernier cap est fortement ancrée dans les esprits des élus en charge des affaires scolaires et la recherche d'une solution satisfaisante est en cours avec la ferme intention d'aboutir.

Cette démarche traduit l'engagement des élus de Ploulec'h au soutien d'une agriculture locale (priorité aux circuits courts) et durable. Un souhait : que l'essentiel des denrées distribuées à la cantine soit produit sur le territoire local.

composteur : les déchets sont valorisés



La mise en place d'un composteur au restaurant scolaire répond à trois objectifs : pédagogique car il sensibilise les élèves à la problématique des déchets organiques, économique car il évite la collecte et le retraitement de ces déchets, et enfin environnemental car il permet la production d'un compost de bonne qualité. Cet amendement sera ensuite utilisé par le jardinier dans sa serre et dans ses parterres.

VIE ASSOCIATIVE : FÊTES EN VUE

FÊTE DES BATTAGES

organisée par le Comité des fêtes : 40^{ème} anniversaire de la première fête des battages à l'ancienne en Bretagne qui s'était déroulée le 27 août 1972 à Ploulec'h !

plateau musical :

Les frères Morvan ainsi que différents groupes de musique bretonne (Ar Velewenn) seront présents.

mini ferme :

Tous les animaux de la commune seront présents ! Les vaches, des veaux, des oies, des dindes, des lapins. Pour le plaisir des grands mais surtout des petits.

démonstration de chiens de dressage :

Yvon Jezequel qui travaille quotidiennement avec ses chiens a atteint un niveau de dressage impressionnant. Pour l'occasion, il viendra avec ses bêtes pour une démonstration qui nous laissera pantois !

espace de modélisme

Un collectionneur de vieilles machines agricoles présentera ses modèles réduits entièrement électrifiés. L'association de modélisme de Ploulec'h exposera aussi ses maquettes.

diaporama : sous un barnum diaporama commenté des fêtes depuis 1972

accueil d'artisans traditionnels : producteur de cidre, vannier, sabotier...

exposition : jeux traditionnels bretons, matériel agricole d'antan et outils

Restauration : jambon à l'os réalisé sur place (tickets en vente avant), mais aussi crêpes et galettes saucisse.

Renseignements : e-mail : pierrick.leloeuff@wanadoo.fr Tél : 06 68 84 76 43



PORTRAIT

Yves Le Meur est sûrement le paysan Ploulec'hois le plus connu de tous et ce grâce à sa collection de machines à vapeur.

Il a sauvé de l'oubli trois vieilles machines inestimables aujourd'hui, des locomobiles à vapeur datant des années 30-40.

La première machine datant de 1940 est celle de son père, la seconde, il l'a sortie des ronces et c'est la plus ancienne, elle est de 1931. Pour la petite histoire, elle appartenait à trois propriétaires incapables de s'entendre pour la vendre. Elle est restée longtemps à l'abandon mais il a enfin réussi à l'acheter en 1958, à Plourin-lès-Morlaix ».

La dernière date aussi de 1940 et était à l'état de ferraille quand Yves l'a acquise auprès du Maire de Châtelaudren, il y a dix ans. Sa collection n'a pas vocation à grossir comme il le précise : « c'est introuvable maintenant ». C'est avant tout pour qu'elles continuent de fonctionner que Yves les bichonne. Le grand plaisir d'Yves, c'est d'ailleurs de les sortir, de les faire tourner, d'y accrocher des batteuses...

La « Merlin et Cie », fabriquée à Vierzon, dans le Cher, sera briquée pour cet anniversaire et aura donc fière allure. Et c'est sûr qu'elle tournera avec son foyer chauffé de 600 litres d'eau qui se transforment en vapeur. À 7 kg de pression, elle devient fonctionnelle mais ça prend quand même une heure !

FÊTE DE L'ESTUAIRE



11h messe en langue bretonne avec bénédiction de la mer

expositions : dentelles bretonnes, maquettes de bateaux, vannerie, peintures, cartes postales anciennes

12h restauration grillades et crêpes

14h : danses bretonnes et sonneurs, par séquences de 20 mn

A partir de 16 h30 balades gratuites en mer

animation : découverte du Yaudet par un guide de l'ARSSAT (Hervé NICOL)

18h à 19h : sonneurs

A partir de 18h30 : moules frites

19h à 21h30 : musique irlandaise

21h30 à 23h : chants de marins

23h15: feu d'artifice

23h30 : fest noz

BUVETTE A TOUTE HEURE

« Cette journée organisée par l'amicale des plaisanciers a pour but essentiel de valoriser les atouts de notre estuaire tant d'un point de vue touristique que culturel et festif... »

les membres de l'association

Cyclo Détente de Ploulec'h

En cette période, le club est en pleine activité avec ses 55 adhérents, que ce soit en termes d'entraînement qu'en terme d'événement.

Les concentrations ont commencé en avril par celle de Plouaret où Ploulec'h était très bien représenté avec 21 cyclos. Marie-Thérèse Journo s'est une nouvelle fois illustrée en ramenant une coupe.

Comme tous les 1er mai, le club de Ploulec'h s'est déplacé à Rospez pour sa concentration la Rospézienne, de laquelle Ploulec'h a ramené la coupe du 3ème club le plus représenté avec 21 personnes.

Le point fort de la saison du club est bien sûr son Tour du Trégor qui en est à sa 24ème édition. Il s'est déroulé le 17 mai, le jeudi de l'Ascension. Cette année la participation, inférieure à 200, a été un peu plus faible que la moyenne, cela étant dû à une météo incertaine et sans doute aussi à une plus faible participation du Club de Rospez. En contrepartie, 9 cyclos de Pierrefitte en région parisienne avaient fait le déplacement. Le tout s'est passé sans le moindre problème et s'est achevé comme à l'accoutumée par le pot de l'amitié, en présence de M. le Maire et de Mme L'Adjointe aux sports et à la vie associative, suivi d'un repas qui a rassemblé une bonne partie des cyclos et de leur famille ayant œuvré au bon déroulement de la journée.

3 jours plus tard, c'est nos amis cyclos de Plestin-Plouigneau qui organisaient leur concentration : la Rando du Douron. 5 cyclos y ont représenté notre club.

Cette année est marquée par une très forte participation aux sorties à la journée avec une participation record le 28 mars puisque 16 cyclos y ont participé. Les deux sorties suivantes, les 26 avril et 23 mai, ont également été bien suivies avec à chaque fois 9 cyclos et toujours une voiture assistance.

Avec une telle préparation, 11 cyclos ont mis les bouchées triples pour affronter un périple sur 3 jours (Ploulec'h > Merdrignac > Quimperlé > Ploulec'h) en parcourant de 130 à 150 km par jour du mercredi 30 mai au vendredi 1er juin. Ce périple s'est très bien passé, sans aucune fausse note, avec hébergement en camping. Cela a fait un total de 438 km pour les uns et 410 km pour les autres.

La Pierre Le Bigaut, le 30 juin, pour laquelle beaucoup de cyclos de Ploulec'h ont fait le déplacement, marquera avec la sortie familiale une petite accalmie estivale. Cette sortie familiale qui se passera cette année sans vélo, nous conduira du côté du Cap Fréhel et du Fort la Latte, ainsi que vers Lamballe pour la visite des haras.



ESP Basket



La section basket-ball de l'Entente Sportive de Ploulec'h compte dans ses rangs 27 enfants nés entre 2006 et 1999.

L'exercice 2011/2012 a permis d'engager en compétition une équipe poussins-mixte en championnat départemental ainsi qu'une équipe benjamin qui a évolué en championnat régional de la Ligue de Bretagne, se classant ainsi deuxième équipe des Côtes d'Armor derrière le Saint-Brieuc Basket et devant le Lannion Trégor Basket et se situant au treizième rang au niveau des quatre départements bretons.

Cette expérience leur a permis d'affronter des clubs aussi prestigieux que l'Aurore de Vitré ou l'Elorn Landerneau. Ceci démontre bien la qualité de l'apprentissage et des entraînements prodigués tout au long de la saison par l'éducateur sportif Jamel Benmebdi.

La reprise pour la saison 2012/2013 aura lieu fin août / début septembre et la section basket de l'ESP espère étoffer ses effectifs dans toutes les catégories jeunes.

Pour l'école de basket (baby, mini-poussins, poussins), les entraînements se déroulent le mercredi matin de 10 h à 12 h (Animateur Jamel).

Pour les benjamins/minimes, les entraînements ont lieu le mardi de 17h30 à 19 h et le jeudi de 17 h à 18h30 (Animateur Jamel).

Un créneau est également ouvert le vendredi soir de 19h à 20h pour les poussins et de 20h à 22h pour le basket loisir (Animateur Didier).

renseignements :

Corinne CREACH au 02 96 37 69 18

Didier LE MOUËL au 06 86 02 07 16

comité de jumelage



dans la vedette sur le lac de Guerlédan

Comme tous les deux ans, depuis 24 ans maintenant, nos amis de St Erth sont venus nous rendre visite.

Cette année ils étaient 24, bien résolus à prendre du bon temps en notre compagnie.

Il faut avouer que le programme était assez chargé et que les trois jours et demi ont passé

très vite : arrivés tard le samedi soir, ils ont passé la journée du dimanche en famille jusqu'à 18h où tout le monde s'est retrouvé à la salle polyvalente à l'invitation de M. le maire et de la municipalité pour le traditionnel pot de bienvenue. Le lundi fut la journée la plus riche en animations : Elle a commencé par une visite du musée de la toile et du lin à St Thélo qui nous a bien éclairé sur un glorieux passé tombé dans l'oubli et ignoré même par beaucoup de bretons : « L'or bleu », le lin, cultivé, tissé et négocié par nos ancêtres, du 17^{ème} au 19^{ème} siècle ! Ensuite, après un pique-nique ensoleillé à Beau Rivage nous avons embarqué sur une vedette panoramique pour tout apprendre sur le barrage de Guerlédan en admirant les rives du lac.

Impossible de quitter le coin sans visiter l'impressionnante abbaye de Bon repos pour terminer la journée en beauté . De repos il n'en était pas question car dès 21h nous étions tous à la salle des fêtes pour un fest-noz endiablé animé par le groupe « Ar voestig ». Il faut ici remercier chaleureusement Christiane NIGNOL pour ses talents de pédagogue : réussir à faire danser des néophytes pendant plus de deux heures ! Le mardi fut plus calme, avec deux visites seulement. Les connaisseurs du groupe ont été très surpris de trouver un whisky de très bonne qualité à Lannion en visitant la distillerie Warengem en matinée, et l'après-midi fut consacré à la science par une visite très appréciée du musée des télécoms et du radôme de Pleumeur-Bodou. Le soir, retour à Pleumeur-Bodou pour un repas convivial au restaurant du golf de St Sansom.

Le mercredi matin, après des achats de dernière minute, nos amis sont repartis à 12h30 pour Roscoff.

En conclusion, il faut souligner, et les responsables l'ont fait dans leurs propos, que la baisse des effectifs inquiète un peu, de part et d'autre de la Manche.

Il a été décidé de contacter les enseignants des deux communes afin d'envisager la création d'un échange entre les écoles. On pourrait ainsi recruter de nouveaux adhérents. Mais si vous êtes intéressés, vous pouvez déjà nous contacter au 02 96 37 66 35.



Les bénévoles de l'association terminent actuellement la nouvelle couverture du four à pain en bardeaux de châtaignier et préparent une autre barrière fabriquée à l'ancienne pour le parking, face au moulin.

La nouvelle saison de visites commentées a débuté le 6 avril et se terminera le 12 septembre.

visites tous les lundis et mardis de

10h30 à 12h et 14h30 à 18h

Groupes et scolaires sur rendez-vous

Marie Andrée DELAFONTAINE 02 96 46 50 36

Jean Pierre MORIN 02 96 46 50 35

Visites également les 17 et 18 septembre pour les journées du patrimoine

AWEL MOR

Malgré un temps très capricieux, nous étions une bonne vingtaine à visiter pendant 2h30 le superbe jardin de Christian BOUILLON à Locquémeau . Il nous a fait partager sa passion en expliquant ses réussites , difficultés et aussi les projets pour encore embellir son environnement. Une visite dont on se souviendra !!!

Rendez-vous en septembre :

- "fleurs et jardins" (pensez aux boutures)

- repas de l'amitié le 29 à la salle des fêtes avec présentation du vélo-photos de Mme Yvonne

TENNIS

Samedi 2 juin, à la salle polyvalente, les membres du tennis club se sont réunis pour la remise des prix du tournoi interne et pour le repas galettes de fin de saison.

Le tournoi a été remporté par Florianne BERRIVIN chez les femmes et Bruno PARANTHOEN chez les hommes. Un tournoi interne dans une ambiance amicale qui s'est déroulé sur deux mois .

Rendez-vous au forum des associations en septembre pour connaître les créneaux des cours pour la saison 2012/2013.

Renseignements Renaud LETELLIER 06-81-68-19-85



Séance du 29-3-12

COMPTE ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION 2011

Les comptes administratifs et comptes de gestion 2011 ont été approuvés à l'unanimité.

La section de fonctionnement du budget communal dégage un excédent de 601 696 € :

dépenses : 928 771 € - recettes = 1 530 467 € pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 1 433 411 €.

La section d'investissement présente un déficit de 222 396 € :

dépenses : 526 596 € + 72 404 € de restes à réaliser - recettes = 371 860 € plus 4 744 € de restes à réaliser) pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 818 280 €.

Le budget annexe « Lotissement du Yaudet » dégage un excédent de fonctionnement de 18 942 € et un déficit d'investissement de 10 005 €.

AFFECTATION DU RESULTAT 2011

Le résultat de fonctionnement du budget communal 2011, soit 601 696 €, est affecté en totalité à la section d'investissement pour financer le programme 2012.

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2012

Les conseillers ont examiné le projet de budget primitif 2012 préparé en commission « finances ». Il sera soumis au vote de l'assemblée communale le 6 avril prochain.

TAUX D'IMPOSITION

Compte tenu de la bonne situation financière de la commune qui a permis de dégager, en 2011, un excédent de fonctionnement confortable et de la conjoncture économique et sociale actuelle, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent fixés comme suit :

- taxe d'habitation	14,61 %	30,47*
- taxe foncière (bâti)	19,91 %	21,86*
- taxe foncière (non bâti)	71 %	75,15*

* moyennes départementales en %

Séance du 6-4-12

Monsieur LEBLAY, Trésorier de Lannion, a tout d'abord présenté l'analyse de la situation financière de la commune pour l'année 2011. La pression fiscale et l'endettement sont inférieurs aux moyennes départementales et régionales. Les charges du personnel et la dette sont en diminution. A noter aussi une nette augmentation des droits de mutation qui témoigne d'une bonne reprise de l'immobilier. La capacité d'autofinancement nette de la commune, après avoir régressé en 2010, a retrouvé un bon niveau cette année.

Le Maire s'est félicité que les indicateurs financiers soient plus favorables à la commune fin 2011 que fin 2010. Il a ensuite évoqué les deux gros dossiers en cours : la révision du PLU qui devrait être achevée à la fin de l'année et le projet de construction d'une salle multifonctions, complétée par celle d'un auditorium, à condition que Lannion-Trégor Agglomération en reconnaisse l'intérêt communautaire et participe financièrement à sa réalisation.

BUDGETS PRIMITIFS 2012

En section de fonctionnement, les recettes prévisionnelles s'élèvent à 1 180 736 € pour des dépenses estimées à 997 380 €, ce qui permet un virement prévisionnel à la section d'investissement de 183 356 €. La section d'investissement s'équilibre à 858 938 €. Les nouvelles dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

- Construction d'une salle multifonctions (études & concours)	210 000 €
- Acquisition de terrains	30 000 €
- Etudes liées à l'urbanisation du bourg	15 000 €
- Etudes liées à la révision du PLU	5 000 €
- Travaux de voirie (dt revêtement cour école maternelle)	65 000 €
- Travaux d'éclairage public	9 000 €
- Travaux à la salle des sports	4 500 €
- Travaux aux allées de boules	1 500 €
- Travaux à l'école (clôture, isolation, étanchéité, chauffage, vitrages...)	47 270 €
- Travaux aux vestiaires de foot (étanchéité toiture & amén. 2 ^{ème} vestiaire)	24 000 €
- Travaux à la Mairie (isolation, chauffage & amén. salle des archives)	24 000 €
- Travaux divers à l'église & à la chapelle du Yaudet	7 150 €
- Travaux d'économie d'eau (sur robinets école & Mairie)	2 000 €
- Autres travaux divers sur bâtiments communaux	5 782 €
- Achat de plants	1 500 €
- Acquisition d'une épaveuse	15 500 €
- Panneaux de signalisation & panneau RIS au Bourg	11 300 €
- Autres acquisitions/services techniques	8 500 €
- Acquisitions/services scolaires	16 739 €
- Acquisitions/services administratifs	5 186 €
- Autres acquisitions	5 769 €
TOTAL :	514 696 €

Ce budget a été approuvé à l'unanimité des membres présents ainsi que le budget annexe « Lotissement du Yaudet » qui s'équilibre à 18 942 € pour la section de fonctionnement et à 10 006 € pour la section d'investissement.

Séance du 7-6-12

LOCATION D'UN LOCAL ROUTE DE KERISSY

Considérant la demande de deux infirmières de s'installer sur la commune à compter du 1er août et compte tenu que cela répond à un réel besoin, le Conseil accepte de leur louer une partie des locaux situés route de Kérissey moyennant un loyer mensuel de 200 € et autorise le Maire à signer le bail professionnel à intervenir.

ACQUISITION D'UNE EPAREUSE

Compte tenu des frais très importants que nécessiterait la remise en état de l'épareuse, il avait été décidé, lors du vote du budget, d'acquérir une nouvelle machine. Après consultation, le Conseil décide de retenir la proposition des Ets MARZIN de Louargat qui s'élève à 15 488,20 € TTC.

REVISION DES TARIFS DE GARDERIE ET DE RESTAURATION SCOLAIRE

TARIFS CANTINE ET GARDERIE 2012/2013					
restaurant scolaire			garderie périscolaire		
	Ploulec'h	Ext		Ploulec'h	Ext
1 ^{ère} tranche	3,39	4,06	1 ^{ère} tranche	0,95	1,14
2 ^{ème} tranche	2,81	3,39	2 ^{ème} tranche	0,74	0,90
3 ^{ème} tranche	2,27	2,72	3 ^{ème} tranche	0,58	0,69
4 ^{ème} tranche	1,70	2,04	4 ^{ème} tranche	0,38	0,45
enseignants et personnel	4,06		goûter	0,59	

dépassement horaire garderie : 5,10€ /enfant (1/2h entamée après 19H)

ACQUISITION D'UN POELE A GRANULES

Afin de réduire la facture d'énergie à la Mairie, il avait été décidé d'installer un poêle à granulés, avec programmation, dans la salle des mariages qui n'est occupée que de façon intermittente. Après consultation, le Conseil décide de retenir la proposition d'ARGOAT TURBO DIFFUSION de Callac, pour un montant de 5 301,59 € TTC.

JURY D'ASSISES

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2013, les personnes suivantes ont été tirées au sort, à partir de la liste générale des électeurs de la commune :

HENRI Nicolas
LE MEE Brigitte
KERMOAL René

Le saviez-vous ?

Comme chaque année, des membres du Conseil Municipal, d'anciens élus et des bénévoles proposent chaque semaine des **randonnées d'été** (rendez-vous le mardi à 14h devant la Mairie, voir la rubrique agenda).

De 8 à 10 km, ces circuits sont l'occasion pour les Ploulechois et les personnes de passage de (re)découvrir la commune et son patrimoine.

Une commission "randonnée" travaille également sur la création de quatre chemins de randonnée qui seront prochainement balisés et cartographiés. *renseignements en Mairie.*





NOUVELLE ENSEIGNE

La Craquanterie vous accueille
8, route de Morlaix

(ex garage du Yaudet) en Ploulec'h.

Horaires d'été 7 jours sur 7
9h30-19h00

Horaires d'hiver du mardi au samedi :
10h00-12h30 et 14h30-19h00

Spécialités :

fabrication artisanale de craquants,
crêpes et crème de caramel et tout le
meilleur des artisans de la région :
cidre, bières, gâteaux, biscuits, faïence,
souvenirs...



ETAT - CIVIL

Ils sont arrivés...

AVRIL

3 avril : Théo PARANTHOËN- 26 Lot de Kervranguen

19 avril : Mathilde GENTRIC - Kerléo Bihan

22 mai : Zakary MADOULET -4 rte de Kerjean

Ils se sont mariés...

MAI

4 mai : Audrey PELLARINI et Etienne PRIGENT

26 mai : Véronique LE BRUCHEC et Michel RIVALLAN

23 juin : Vénaïg RAOUL et Jérôme BURY

Ils nous ont quittés...

MARS

9 mars : Yvonne COSTIOU (née LAGAIN) - 10 route de St Patrice

11 mars : Yves PIERES - 15 route de Morlaix

31 mars : Alain THOMAS - 8 route du Yaudet

AVRIL

29 avril : Michèle COSSÉ (née ANDREAZZA) - 23 route du Yaudet

MAI

29 mai : Daniel DROUET - 1 route de Locquémeau

AGENDA

JUILLET

du samedi 7 au mardi 10 :

EXPOSITION de peinture - salle des fêtes

mardi 10 :
REUNION PUBLIQUE - aménagement du site de Pont-Roux - 20h30 salle polyvalente

mardi 17 :
RANDO D'ETE - 14h - Rdv Mairie

samedi 21 :
FÊTE DE L'ESTUAIRE au Yaudet

mardi 24 :
RANDO D'ETE - 14h - Rdv Mairie

mardi 31 :
RANDO D'ETE - 14h - Rdv Mairie

AOÛT

mardi 7 :
RANDO D'ETE - 14h - Rdv Mairie

mardi 14 :
RANDO D'ETE - 14h - Rdv Mairie

mardi 21 :
RANDO D'ETE - 14h - Rdv Mairie

mardi 28 :
RANDO D'ETE - 14h - Rdv Mairie

dimanche 26 :
FÊTES DES BATTAGES - route de Locquémeau

SEPTEMBRE

samedi 8 : FORUM des associations - salle des fêtes

samedi 8 et dimanche 9 : JARDINS EN FÊTE - au Moulin de Crec'h Olen

PETITE ANNONCE

En vue de la création d'un groupe chorale sur la commune, recherche chef de chœur bénévole

Contact : Armelle COATNOAN
au 06 37 61 87 84

ÇA S'EST PASSÉ À PLOULEC'H



une collaboration entre élus et l'ASPP pour la réfection d'un pont



le permis piéton en poche pour les élèves du CE2



bravo à M. et Mme WERY 1^{er} prix des maisons fleuries à Ploulec'h



les organisateurs de la finale nationale de football vétérans



les écoliers de maternelle s'affairent au jardin

INFORMATIONS PRATIQUES

Keleier titouriñ

MAIRIE (Ti-kêr) 02.96.46.10.00

fax : 02.96.37.14.50

ATELIER MUNICIPAL (Stal-labour kêr) 02.96.46.10.04

ECOLE (Skol) 02.96.35.74.05

GARDERIE (diwallerezh) 02.96.37.24.11

RESTAURANT SCOLAIRE (Kantin ar skol) 02.96.46.55.74

MAISON MEDICALE (Ti medisined) Route de Lannion

MEDECIN (Medisin) 02.96.46.34.86

Mme ROCHEZ Isabelle

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi

vendredi : 8 h 45 à 12 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00

samedi matin de 8 h 45 à 12 h 00 - les après-midi

et le samedi matin sont sur rendez-vous

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE
(Merataer-leuñvour) 02.96.37.11.94

M. COURCOUX Vincent

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30

DENTISTE (Dantour) 02.96.46.38.49

Mr. PEN David

Horaires d'ouverture : Lundi (fermé)

Mardi, Mercredi, Vendredi (9 H 30 à 19 H 45)

Jeudi (1 sur 2) (14 H à 19 H 45)

Samedi (9 H à 12 H 30)

INFIRMIERES A DOMICILE
(Klañvdiourez er gêr)

Mme LECLERC Martine 02.96.37.43.97

Mme BRESSON Marguerite (partir du 11 août) 06. 85.75.71.96

PHARMACIE (Aptikerez) 02.96.46.53.50
BEL AIR

Collecte sélective :

Le lundi toutes les 3 semaines :

- lundi 9 juillet

- lundi 30 juillet

- lundi 20 août

- lundi 10 septembre

- lundi 1^{er} octobre

- lundi 22 octobre

pour les encombrants en porte à porte sur rendez-vous au

0800022300 les dates sont les

suivantes :

- mercredi 18 juillet

- mercredi 17 octobre

CAF

Centre administratif et social de Kermaria à Lannion

Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Centre social de Ker-Uhel

29, Bd d'Armor

Les 2^{ème} et 4^{ème} lundis et

tous les mercredis et vendredis, de

9h à 12h et de 14h à 17h30

0.820.25.22.10

C. P. A. M.

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39, avenue de Park Névez

BP 246 22303 LANNION CEDEX

0.820.904.179

SOUS-PREFECTURE

9, rue Joseph Morand

BP 30745

22303 LANNION cedex

8h30 à 12h00/13h45 à 16h15

du lundi au vendredi

CENTRE DU TRESOR PUBLIC

2 Quai de Viarmes

22300 LANNION

02-96-46-76-10

CENTRE DES IMPOTS

54, rue Kar Douar

22300 LANNION

02-96-48-95-94

SERVICE REPURGATION

(Servij al lastez)

Ramassage des ordures ménagères géré par la Communauté d'Agglomération

Numéro VERT : 0 8000 22 300

DÉCHÈTERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU

(Lastezerezh Krist e Plouilio)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de :

9h à 12h et de 13h30 à 17h30 *

Fermé le jeudi.

*** du 1^{er} avril au 30 septembre, fermeture à 18h30**

Déchèterie : 02.96.35.24.50

ou : 0 8000 22 300

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTA)

02 96 05 60 90

Facturation : 02 96 46 78 27

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(Levraoueg-kêr)

Heures d'ouverture :

mercredi et samedi de 11 h à 12 h

EDF-GDF

Sécurité-dépannage : N° AZUR :

0.810.433.022 (gaz)

0.810.333.122 (électricité)

Samu : 15

Police-Secours : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale 02 96 37 03 78

Centre Hospitalier 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor 02 96 46 65 65

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 quai Maréchal Foch - route de Loguivy - 22300 LANNION

02.96.37.90.60

Horaires d'ouverture :

le lundi, le mardi (1^{er} et 3^{ème} mardis du mois), le

jeudi et le vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00

ASSISTANTE SOCIALE

Mme COUPIER

RV au 02.96.48.19.90

RAM : Relais Assistantes Maternelles

Mme Suzette LE RAT (Tél. : 06 77 38 49 67)

MAISON DE L'EMPLOI

1 rue du Muguet

CS 60427 22303 - LANNION CEDEX

Tel : 3949 pour les demandeurs d'emploi


Par internet : www.pole-emploi.fr

TERRASSEMENT, DEMOLITION, ASSAINISSEMENT, PARKING,
PISCINE, SABLAGE, ENROCHEMENT, DÉSSOUCHAGE...

R.NATE
Auto-entrepreneur

Devis gratuit
Prix sans TVA
Siret 514 953 942 000 18

gamarin@free.fr 0682688241
22300 PLOULEC'H 0296375798



Le Pain de Ploulec'h
Le Fournil de Ploulec'h
PÂTISSERIE SANDWICHERIE CREPES

ouvert du lundi au samedi
de 6h30 à 19h30
dépôt de pain le dimanche
de 8h à 13h au bar tabac



Gaëtan RAOUL

ÉLECTRICITÉ
SANITAIRE
CHAUFFAGE

PLOULEC'H
02 96 37 66 44
jean-yves.raoul2@wanadoo.fr

Intermarché SUPER

Bel Air, PLOULEC'H
Vous accueille
du lundi au samedi
de 9 h à 19 h 30
Tél. 02 96 37 17 59

BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire moins cher

Bel Air - 22300 PLOULEC'H
Tél. 02 96 46 49 63

Patrice Danteny

PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols murs - Ravalement

02 96 46 51 98
06 71 10 59 90
www.danteny.com

9, Croas-Min
22300 PLOULEC'H



ROADY 

Pourquoi payer plus cher la réparation
et l'entretien automobile ?

NOUVEAU Point service carte grise
A prix discount

Rond Point de Bel Air 22300 PLOULEC'H
Tél : 02 96 46 33 45

Chacun son Tour

Dépôt-vente Maman café
vêtements enfants et femmes
puériculture occasion et neuf

ZC de Bel Air - PLOULEC'H - 02 96 37 25 36
depot-vente-chacunsonjour.com



restaurant traiteur

AR-VRO

chambres d'hôtes restaurant traiteur

cuisine
du terroir
mariages
repas d'affaires
et de famille

tél : 02 96 46 48 80
e-mail : arvro@wanadoo.fr
site : restaurant-pension-ar-vro.com

service à l'extérieur ou
dans la salle de votre
choix



à votre service
LANNION BEL AIR
116, rue des frères Lagadec

09 72 72 72 72*

CÔTES D'ARMOR
BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens a de l'avenir

CIRCAM22, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé à la Croix Tual, PLOUFRAGAN, 22099 SAINT-BRIEUC Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 501. 777456179 R.C.S ST-BRIEUC.
*Appel non surtaxé, au prix habituellement pratiqué par votre opérateur.

Sensi'Tif

Corvezou - Bel Air
22300 PLOULEC'H

Coiffure

Tél : 02 96 37 09 30

HOMME FEMME ENFANT

AMIGI PRESSING

BLANCHISSERIE
COUETTE
COUVERTURE
RIDEAUX
CANAPE
CUIR et DAIM

NETTOYAGE
A PARTIR DE
2€

Bel Air près
Ploulec'h-LANNION

Yves POUPON

**COUVERTURE-ZINGUERIE
BARDAGE**

NEUF & RÉNOVATION

6 route de Kerjean
22300 PLOULEC'H
02 96 37 54 09

La Clé à Pompes



Cordonnerie - Clés - Gravures - Trophées

Centre Commercial de Bel Air
22300 Ploulec'h

Tél./Fax : 02 96 46 16 93

**MENUISERIE
CRESSEVEUR**
BOIS - ALU - PVC

MAISON À OSSATURE BOIS - ÉTANCHEITÉ À L'AIR
ISOLATION ÉCOLOGIQUE

CHARPENTE - AMÉNAGEMENTS DE COMBLES
CLOISONS SÈCHES - ESCALIERS - FENÊTRES
PARQUETS - VÉRANDAS - PORTAILS ÉLECTRIQUES

Z.A. Bel Air - 22300 Ploulec'h 02 96 37 47 69
menuiserie.cresseveur@wanadoo.fr - www.menuiserie-cresseveur.com





**MAISON OSSATURE BOIS
MAISON BBC**

HABITATS SAINS - ISOLATION ÉCOLOGIQUE
OUATE DE CELLULOSE - ÉTANCHEITÉ À L'AIR
TERRASSES BOIS - BARDAGE
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR
AMÉNAGEMENTS DE COMBLES
CLOISONS SÈCHES
ESCALIERS-PARQUETS FENÊTRES - VÉRANDAS
CLÔTURES - PORTAILS ÉLECTRIQUES

MENUISERIE

LE DROUMAGUET Alain
10 Rte de St DRENO
22300 - PLOULEC'H

02-96-46-52-01 ou 06-72-01-12-33

Toutes Poses, Avec ou Sans Fournitures.
"Travaux sur Mesures"

